

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance ordinaire
1^{er} mai 2017

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de la Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 1^{er} mai 2017, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

- Madame Julie Lacroix-Danis
- Monsieur Miguel Thibault
- Monsieur Langis Proulx
- Madame Sylvie Voyer
- Monsieur Dave Côté
- Monsieur Benoit Ladrie

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

12 personnes assistent à la dite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. Monsieur Yves Detroz, maire, souhaite la bienvenue à tous et demande un moment de silence pour les personnes malade.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 079-17

Il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE D'AVRIL 2017

Résolution No 080-17

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 03 avril 2017 ainsi que celui de l'extraordinaire du 26 avril 2017. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 30 avril 2017.

.....

Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

Résolution No 081-17

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la Municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....

Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Dave Côté, et résolu à

l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 30 AVRIL 2017

Dépenses incompressibles (par Accès-D) :	7 408.63\$
Dépenses incompressibles (par chèque) :	415.00\$
Dépenses compressibles :	52 400.61\$
Frais fixes opération entreprise :	90.00\$
Intérêt marge de crédit :	11.21\$
Paielement/ RCAP :	161.75\$
Remboursement int. Prêt Camion Pompier :	761.00\$
Remises Fédérales/Provinciales Mars 2017 :	6 226.90\$
Salaire des employés :	11 849.82\$
Total des dépenses pour avril 2017 :	79 324.92\$

REVENUS AU 30 AVRIL 2017

Crédit de l'assurance responsabilité :	221.00\$
Intérêts-arrières de taxes :	72.41\$
Loyer :	30.00\$
Matières Résiduelle :	145.03\$
Mutation :	630.00\$
Permis :	20.00\$
Remboursement TVQ :	7 016.05\$
Remb. des Loisirs pour la ressource en Loisirs:	427.72\$
Taxes foncières générales :	5 868.47\$
Venye matière férreux :	75.00\$
Total des revenus pour avril 2017 :	14 505.68\$
Solde en banque au 30 avril 2017 :	18 777.05\$

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2016

Monsieur Pierre Dumas, auditeur, présente les états financiers de l'année 2016.

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport du vérificateur externe conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Municipalité termine l'année avec un **déficit** de 205 556.00\$

NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT

Résolution No 082-17

Il est proposé par Dave Côté, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts nomme monsieur Langis Proulx au poste de maire-suppléant pour un mandat jusqu'à l'élection 2017.

NOMMER UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DU GMR DE LA MRC

Résolution No 083-17

Il est proposé par Sylvie Voyer et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts désigne monsieur Yves Detroz, maire, à titre de représentant au comité du GMR (Gestion matière résiduelle) de la MRC Rimouski-Neigette.

PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2017-2018

Résolution No 084-17

Considérant que la Semaine de la santé mentale, qui se déroule **du 1er au 7 mai**, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème «*7 astuces pour se recharger*» ;

Considérant que les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois;

- Considérant que** la Semaine s'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux;
- Considérant que** la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population;
- Considérant que** les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;
- Considérant qu'** il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale:
- **en invitant leurs citoyennes et leurs citoyens à consulter les outils promotionnels** de la campagne sur <http://smq-bsl.org>
 - **en encourageant les initiatives et activités** organisées sur leur territoire;
 - **en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale** lors d'un conseil municipal.

Par conséquent, je, Yves Detroz, maire de La Municipalité de La Trinité-des-Monts, proclame par la présente la semaine du 1er au 7 mai 2017 **Semaine de la santé mentale** dans la ville de La Trinité-des-Monts et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces » pour se recharger.

DEMANDE D'AUGMENTATION DE SALAIRE
Résolution No 085-17

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte la demande de Monsieur Ouellet, journalier, l'augmentation et d'une compensation du a une charge supplémentaire de travail en fabrication d'infrastructure d'accessoire. L'augmentation représente deux dollars de l'heure (2.00\$/hrs).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SADC
Résolution No 086-17

Il est proposé par Benoit Ladrie et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts mandate Sylvie Voyer, conseillère, d'assister à l'assemblée générale annuelle de la SADC de la Neigette, (Société d'aide au développement des collectivités de la Neigette Inc.) qui se tiendra le 24 mai prochain à 19h30 à la salle du Pavillon de la Jeunesse (quartier Ste-Blandine) à Rimouski.

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES
Résolution No 087-17

Il est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts défraye les frais de déplacement aux conseillers (ières) qui assistant aux assemblées générales annuelles qui se tiennent à l'extérieur de la municipalité de La Trinité-des-Monts.

De plus, s'il y a plus d'un conseiller par assemblée ceux-ci ont l'obligation de faire du co-voiturage.

APPUI AU PROJET « LES FRUITS PARTAGÉS »
Résolution No 088-17

Attendu que Moisson Rimouski-Neigette est un OBNL qui offre plusieurs services reliés à l'aide alimentaire de dernier recours aux gens de notre région;

Attendu que Moisson Rimouski-Neigette a présenté un projet qui répond aux objectifs de développement durable de la municipalité de La Trinité-des-Monts;

En conséquence, il est proposé par Benoit Ladrie et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal appuie le projet intitulé « Les Fruits Partagés » ainsi que sa demande de financement de 10 000 \$ adressée au Fonds de développement rural.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, explique les interventions survenues dans le mois.

TRAVAUX DE RÉPARATION CENTRALE SUD

Résolution No 089-17

Il est proposé par Miguel Thibault et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts autorise la facture d'Excavation Régis Bérubé au montant de quatre mille cent quatre-vingt dix dollars et quarante huit sous (4 190.48\$). Les dits travaux ont du être effectués en urgence, question de sécurité pour les résidents et les usagés de la route.

PROJET CHEMINÉE MARTINETS RAMONEURS

Résolution No 090-17

Il est proposé par Sylvie Voyer et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts mandate madame Nadia Lavoie, directrice générale/secrétaire-trésorière à présenter une demande de financement de neuf mille quatre cents cinquante-quatre dollars (9 454\$) au Fonds de développement rural, dans le cadre du «PROJET CHEMINÉE MARTINETS RAMONEURS»

- S'engage à verser au dit projet avec le soutien des autres partenaires financiers, une contribution de huit cents cinq (805.00\$) \$.

- Autorise monsieur Yves Detroz, maire, à signer le protocole d'entente lié à ce projet, ainsi que tous documents s'y rattachant.

AVIS DE RÉCLAMATION «SANCTION ADMINISTRATIVE PÉCUNIAIRE»

Résolution No 091-17

Attendu que selon l'article 13. du règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées;

Attendu que suite à un avis de non conformité pour avoir validé des données d'échantillonnages non conforme pour l'année 2014;

Attendu que suite a cette avis nous avons décidé de ne pas valider l'année 2015 car celle-ci comporte des données d'échantillonnages non valide;

Attendu que les données prises d'échantillonnages avant octobre 2016 ne sont pas valide;

Attendu que suite a une réception d'un autre avis de non conformité en fin d'année 2016 pour non validation des données 2015;

Attendu qu'après plusieurs discussions avec les gens au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques qu'une sanction administrative pécuniaire pour faute mineure sera envoyé à la municipalité;

Attendu que la directrice a tout fait en son pouvoir pour éviter la dite sanction;

En conséquence, il est proposé par Julie Lacroix-Danis et résolu à l'unanimité que la municipalité de la Trinité-des-Monts accepte de défrayer la sanction administrative pécuniaire de mille dollars (1 000\$).

APPUI: «ÉVÈNEMENT LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE»
Résolution No 092-17

Il est proposé par Miguel Thibault et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts appui l'évènement de vélo «**LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE**» qui passera par la Municipalité, le mardi, 23 mai 2017. L'appui donné permettra à l'évènement de déposer leur demande au Ministère des Transports pour qu'ils puissent assurer la sécurité de l'évènement.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h52 à 19h53.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture des correspondances.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 20h09 à 20h18.

VARIA

DÉVOILEMENT DU GAGNANT POUR LE CONCOURS «CONCOURS/PARC MUNICIPAL»

Résolution No 093-17

Il est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts offre un prix de participation de cent dollars (100.00\$) pour le «Concours/Parc municipal».

Le tirage à été effectué par un citoyen de l'assemblée. Le nom de la gagnante est madame Rina Ouellet.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 094-17

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Benoit Ladrie que la séance soit levée. Il est 20h28.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 05 JUIN 2017

.....
Yves Detroz, Maire

.....
Nadia Lavoie, Dir. gén./sec.-trés.